



Recyclage Vanier

Destruction de documents
Emploi-formation

L'OPÉRATION TRAÇABILITÉ: TOUT LE MONDE EST GAGNANT !

Recyclage Vanier est heureuse d'annoncer à ses clients la mise en place de l'Opération traçabilité à compter de juin 2016

L'Opération traçabilité c'est :

- ◆ Une **gestion informatisée** des opérations de collecte et de traitement permettant la traçabilité des documents confidentiels et ultra-confidentiels. Les informations qui sont actuellement recueillies manuellement à toutes les étapes de la collecte, le seront à l'aide d'outils informatiques performants répondant aux besoins spécifiques de sécurité et de confidentialité.
- ◆ Des **équipements adaptés à nos exigences**. L'ensemble des opérations de collecte seront intégrées et toutes les données informatisées de manière à obtenir de façon précise et régulière des informations liées à la traçabilité. Ces équipements sont éprouvés, fiables et reconnus comme des outils de gestion performants et efficaces.
- ◆ La **sécurité avant tout**. Une traçabilité de nos opérations en temps réel augmente la sécurité et la confidentialité, ce qui est au cœur de nos engagements envers vous.
- ◆ Un **geste de plus en faveur de l'environnement**. Une meilleure gestion des collectes et la réduction du papier contribuent à diminuer l'impact environnemental de nos opérations; une préoccupation constante de notre organisation.

AVANTAGES

Pour les clients

- ◆ Optimisation de la sécurité
- ◆ Collecte simplifiée et plus rapide
- ◆ Diminution de la paperasse
- ◆ Gestion administrative améliorée

Pour l'environnement

- ◆ Réduction de l'utilisation du papier
- ◆ Diminution des gaz à effet de serre par l'optimisation du transport

Pour Recyclage Vanier

- ◆ Meilleur contrôle de la qualité et de la sécurité
- ◆ Plus grande efficacité de l'ensemble des opérations
- ◆ Gestion plus efficace
- ◆ Meilleure connaissance de vos besoins

DES CLIENTS DÉJÀ SATISFAITS

Dans le cadre d'un projet pilote qui s'est déroulé ces dernières semaines avec succès, tous les équipements ont été testés dans des conditions réelles auprès de quelques clients qui se sont dits pleinement satisfaits.

À COMPTER DE JUIN 2016 :

- ◆ Scans, codes barres, téléphones intelligents, ordinateurs et courriel remplaceront les formulaires en papier.
- ◆ Concrètement, il n'y aura pas de changement pour les clients, sauf à l'égard des deux améliorations suivantes :

	Actuellement	À compter de juin 2016
Certificat de collecte	Document en papier laissé sur place ou expédié par télécopieur	Document électronique expédié par courriel au responsable*
Certificat de destruction	Document en papier expédié par télécopieur ou par la poste	Document électronique expédié par courriel au responsable*

* La semaine précédant le début de l'Opération traçabilité, un courriel au responsable administratif sera expédié afin de valider les coordonnées.

Nicolas Reeves

Directeur du marketing

POUR INFORMATION

Pour toute question relative au déploiement de l'Opération traçabilité, n'hésitez pas à communiquer avec le responsable, Christian Perrottet : **418 527-8050, poste 226** ou **cperrottet@recyclagevanier.com**.